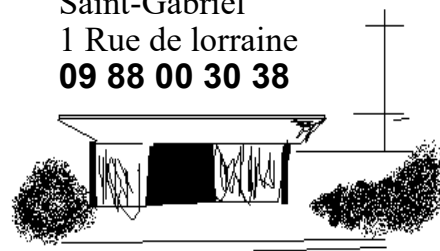




Sainte Agnès
Rue Nordling
01 43 96 40 97

LE GUÉ

Saint-Gabriel
1 Rue de lorraine
09 88 00 30 38



Journal d'information de la paroisse

Site Web :

<https://www.eglisessainteagnessaintgabriel94.com>

Ou « **paroisse Ste Agnès Maisons-Alfort** » dans la barre de recherche.

Mail : sainteagnessaintgabriel@gmail.com

Editorial

Habemus Papam

Après une journée intense et pleine d'espérance au Vatican, marquée par la prière et le discernement, le Conclave réuni dans la chapelle Sixtine a annoncé jeudi 8 Mai 2025, après le quatrième tour de scrutin, l'élection du nouveau Pape. Le cardinal Robert Francis Prevost, O.S.A. (Ordre de Saint Augustin), a été élu 267^e successeur de Saint Pierre, prenant le nom de Pape Léon XIV.

À 18h07, la fumée blanche tant attendue s'est élevée de la cheminée de la chapelle Sixtine, déclenchant la joie des milliers de fidèles rassemblés sur la place Saint-Pierre et des millions de catholiques à travers le monde.

Lors de sa première apparition en tant que souverain pontife, visiblement ému, le Saint-Père a invité les fidèles à prier ensemble, soulignant que « Dieu nous aime tous inconditionnellement » et mettant en avant son désir de poursuivre une mission d'ouverture et de miséricorde. « Nous sommes tous entre les mains de Dieu », a-t-il déclaré avec beaucoup d'émotion.

« Soyons des disciples du Christ », « L'humanité a besoin de Lui », « Construisons des ponts », « Soyons un seul peuple », « Merci, Pape François », « Ensemble comme une Église missionnaire, toujours ouverte à l'accueil de tous » et « Une Église qui marche, qui cherche la paix » sont quelques-unes des phrases qu'il a prononcées lors de son premier discours au peuple de Dieu.

Les rédacteurs du Gué

Des nouvelles de notre Diocèse

Le Père Nathanaël Pujos, curé de Notre-Dame du Sacré-Cœur, voit sa charge paroissiale prolongée de 3 ans jusqu'au 31 août 2028.

Avec notre évêque,

N'oubliez pas le prochain événement marquant de notre période jubilaire : **Jubiléo**, le Rassemblement jubilaire diocésain en la fête de **Marie, Mère de l'Église**, lundi 9 juin 2025, stade Duvauchelle à Créteil, de 9h à 17h30.

Notre évêque, Mgr Dominique Blanchet nous présente cette belle rencontre festive ainsi :

Ce jour-là, nous pouvons être porteurs de multiples signes d'espérance attestant de la présence de Dieu dans le monde et au milieu de nous, peuple de Dieu, à Créteil.

Marchons ensemble à la suite du Christ, soyons dans la joie de nous rassembler à Créteil pour vivre des rencontres, écouter, faire mémoire, témoigner, prier, chanter, partager ...

Pour porter le signe d'un monde meilleur, plus humain, plus fraternel,

Pour aller puiser à la source et repartir comblés des fruits de l'Esprit Saint.

Avec Marie, Mère de l'Église, que nous fêtons le lundi de Pentecôte, invoquons l'Esprit-Saint et demandons-lui la force de poursuivre notre route, de partir aux périphéries sur des chemins missionnaires et de témoigner :

« Continuons sans fléchir d'affirmer notre espérance, car il est fidèle, celui qui a promis. Soyons attentifs les uns aux autres » (Hébreux 10, 23).

Des nouvelles de notre Paroisse

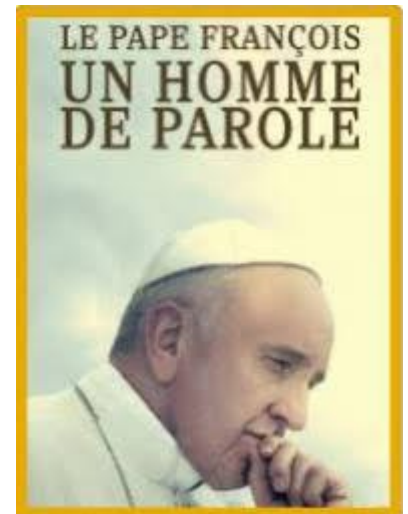
Reprise des films-débats-goûter

C'est après de longs mois d'interruption que Chantal Dunoyer, à la pointe de l'actualité, est venue dimanche 4 Mai, nous proposer un film sur notre défunt Pape François.

C'est à 15 heures, salle Sainte-Agnès, en présence de 14 spectateurs que le film documentaire « Le Pape François – Un homme de parole » a été projeté.

Ce documentaire réalisé par Wim Wenders (films Paris, Texas et les Ailes du désir) présente le Pape François en train de parler directement aux spectateurs sur des thèmes qui lui sont chers, comme la justice sociale, la pauvreté, l'environnement, la paix et le rôle de l'Église dans le monde moderne. Wim Wenders y adopte une approche sobre et respectueuse, laissant beaucoup de place aux paroles du Pape lui-même.

Le goûter qui a suivi le film aura permis de prolonger les débats et échanges sur ce très beau film-documentaire



Chantal Dunoyer

Pour nos Anciens.

Les messes se sont tenues à 11h à Simone Veil, jeudi 3 et à Médicis, vendredi 4 Avril 2025.

KIADI : N'ayez pas peur ! Ouvrez, ouvrez toutes grandes les portes au Christ !

Karol Jozef Wojtyła ou Saint Jean-Paul II (1920-2005) est le 264^{ème} Pape de l'Église catholique. Polonais, il est ordonné prêtre en 1946 en Pologne communiste. Il est élu successeur de Pierre le 16 octobre 1978 à l'âge de 58 ans.

Les saints Papes

Saint Agapit Ier (ou Agapet Ier)



Pape (57e) de 535 à 536 (+ 536)

Agapet naît à Rome ; sa date de naissance exacte est inconnue. Il est le fils de Gordianus, un prêtre romain tué par les partisans de l'antipape Laurent lors des émeutes survenues au temps du Pape Symmaque en septembre 502. Sa tante paternelle est l'épouse du pape Félix III.

Élu Pape le 13 mai 535, il agit avec force pour la libre élection de l'évêque de Rome par le clergé de la Ville.

Cultivé, il avait une bibliothèque patristique dans sa maison sur le mont Caelius. Il dressa avec Cassiodore (490-580), homme d'État et écrivain, le plan d'une université chrétienne à Rome suivant le modèle des académies d'Alexandrie et de Nisibie en Mésopotamie.

Il se montra sévère avec les prêtres d'Afrique du Nord qui s'étaient convertis à l'arianisme au passage des Vandales et qui voulaient rentrer dans le bercail orthodoxe. Il refusa aussi aux prêtres ariens convertis à l'orthodoxie d'exercer un ministère au sein de l'Église catholique.

Agapet est envoyé en mission à Constantinople, auprès de l'empereur Justinien, par Théodat roi des Goths, pour apaiser ce dernier après l'assassinat de la reine ostrogoth Amalasonte.

Dès l'arrivée du Pape dans la capitale, une personnalité éminente du clergé local accuse le patriarche d'être un intrus et un hérétique. Agapet lui ordonne alors de préparer une confession de foi écrite et de regagner le siège qu'il avait abandonné ; lorsqu'il refuse, il rompt toute relation avec lui et le dépose. Cette situation agace l'empereur qui, trompé par son épouse Théodora sur l'orthodoxie de son protégé, va jusqu'à menacer le Pape de bannissement. Agapet aurait répondu avec esprit : « J'étais venu avec impatience admirer le très chrétien empereur Justinien. À sa place, je trouve un dioclétien dont les menaces ne me terrifient cependant pas. »

Ce langage intrépide arrête Justinien, qui finit par se convaincre que la foi d'Anthime est pour le moins suspecte ; il ne fait plus aucune objection quand le Pape, exerçant la plénitude de ses pouvoirs apostoliques, dépose et suspend l'intrus et, pour la première fois dans l'histoire de l'Église de Constantinople, consacre lui-même le successeur d'Anthime, légalement élu, Mennas. Cet exercice mémorable des prérogatives papales n'a pas été oublié par les Orientaux qui, avec les Latins, le vénèrent comme Saint. Justinien remet au Pape une confession de foi écrite, que celui-ci accepte à la condition que « bien qu'il ne puisse admettre à un laïc le droit d'enseigner la religion, il observa avec plaisir que le zèle de l'empereur était en parfait accord avec les décisions des Pères de l'Église ».

Peu de temps après, Agapet tombe malade et meurt le 22 avril 536 après un règne de seulement 10 mois. Son corps est ensuite ramené à Rome pour y être déposé dans la basilique Saint-Pierre, le 20 septembre, jour où l'on célèbre sa mémoire. Son tombeau a été perdu lors de la construction de la nouvelle basilique Saint-Pierre.

La Clé : Le sacrement de pénitence et de réconciliation

Le sacrement de pénitence et de réconciliation est le signe de l'amour infini de Dieu. En recevant le sacrement de réconciliation (ou confession), nous sommes réconciliés avec Dieu, mais aussi avec l'Église et avec nos frères. Il nous donne la paix et la

sérénité et fait grandir nos forces spirituelles pour vivre en chrétiens.

Le pardon de Dieu est toujours possible, si nous faisons une démarche vraiment sincère. En se reconnaissant pécheur, nous croyons que l'Amour infini de Dieu est toujours le plus fort. Le dialogue avec un prêtre est le signe efficace de la réconciliation avec Dieu et avec nos frères.

Le pardon de Dieu est exprimé par les paroles du prêtre : « Que Dieu notre Père vous montre sa miséricorde ; par la mort et la résurrection de son Fils, Il a réconcilié le monde avec Lui et Il a envoyé l'Esprit-Saint pour la rémission des péchés : par le ministère de l'Église qu'Il vous donne le pardon et la paix. »

Pourquoi se confesser à un prêtre et pas directement à Dieu ?

« Le pardon de nos péchés n'est pas quelque chose que nous pouvons nous donner à nous-mêmes. Je ne peux pas dire : je me pardonne mes péchés. Le pardon se demande, il se demande à quelqu'un d'autre et dans la confession, nous demandons à Jésus son pardon.

Se confesser devant un prêtre est une façon de remettre ma vie entre les mains et le cœur d'un autre, qui, à cet instant, agit au nom et pour le compte de Jésus. C'est une façon d'être concret et authentique : se mettre face à la réalité en regardant une autre personne, et non soi-même reflété dans un miroir.[...] C'est vrai, je peux parler avec le Seigneur, Lui demander immédiatement pardon, L'implorer. Et le Seigneur pardonne, tout de suite. Mais il est important que j'aie au confessionnal, que je me mette face à un prêtre qui représente Jésus, que je m'agenouille devant la Mère de Dieu.

Le pardon n'est pas le fruit de nos efforts, mais c'est un cadeau, un don de l'Esprit-Saint, qui nous comble dans le bain régénérant de miséricorde et de grâce qui coule sans cesse du cœur grand-ouvert du Christ crucifié et ressuscité.

« C'est seulement si nous nous laissons réconcilier dans le Seigneur Jésus avec le Père et avec nos frères que nous pouvons être vraiment dans la paix »

Et cela, nous l'avons tous ressenti dans notre cœur lorsque nous allons nous confesser, avec un poids sur l'âme, un peu de tristesse ; et quand nous recevons le pardon de Jésus, nous sommes en paix, avec cette paix de l'âme qui est si belle et que seul Jésus peut donner, lui seul. » Pape François audience générale, 19 février 2014

En pratique, comment se déroule le sacrement de réconciliation ?

Il s'agit d'abord de se mettre en vérité face à Dieu et de lui demander de nous montrer ce qui fait obstacle à l'amour en nous puis de rencontrer un prêtre.

Le schéma « pratique » de confession est le suivant :

- Le pénitent dit : « Bénissez-moi, Mon Père, parce que j'ai péché ». Le prêtre bénit alors le fidèle et l'invite à entrer dans la confiance pour cette confession.
- Le pénitent peut dire depuis combien de temps il ne s'est pas confessé et présenter brièvement son état de vie.
- Puis vient le temps de l'aveu des péchés reconnu à la lumière de l'amour infini de Dieu. Je reconnais avec simplicité mon péché, sans me justifier. On peut examiner les manquements...
 - envers Dieu
 - envers mon prochain
 - envers moi-même

« De tous ces péchés, j'en demande pardon à Dieu, et à vous Mon Père, pénitence et absolution ».

Ensuite le prêtre, témoin de la miséricorde, relève, encourage, fortifie dans la foi celui qui reconnaît ses fautes avec contrition.

– Il peut éventuellement essayer d'aider le pénitent par telle ou telle parole de conseil et de consolation,

– Il peut proposer une pénitence, qui sera le plus souvent une prière ou une méditation d'un passage de l'Évangile ou un signe concret de conversion. La pénitence est une manière de vérifier notre désir de vie nouvelle et de rendre grâce à Dieu en toute chose.

– Il invite à formuler un **acte de contrition**,

« Mon Dieu, j'ai un très grand regret de vous avoir offensé parce que vous êtes infiniment bon, infiniment aimable et que le péché vous déplaît.

Je prends la ferme résolution avec le secours de votre sainte grâce, de ne plus vous offenser et de faire pénitence ».

– Il prononce la formule d'absolution,

– Il invite à repartir dans la paix.

Quand faut-il se confesser ?

L'Église demande aux chrétiens de se confesser **au moins une fois par an** avant Pâques. On peut le faire régulièrement, **avant chaque grande fête** par exemple. Ce peut être aussi une fois par mois ou à un rythme déterminé avec un accompagnateur. On peut en effet aussi vivre cette rencontre sacramentelle encore plus fréquemment comme un acte de foi ou parce que l'on porte des choses lourdes.

Pourquoi me confesser : je n'ai rien à dire / je dis toujours la même chose ?

On est parfois découragé de se confesser en pensant que l'on recommencera les mêmes péchés. Il est certain que la confession ne nous transforme pas complètement. Mais le sacrement du pardon nous met dans l'humilité devant Dieu qui nous aime malgré notre faiblesse et cette rencontre est essentielle.

Parfois, on ne voit pas en quoi consistent nos péchés, on ne sait pas quoi dire. On n'a parfois l'impression que l'on n'a pas de péchés. Cependant, si nous ne voyons pas nos péchés, nos voisins, eux, les connaissent. St Jean dit « Si nous disons que nous n'avons pas péché, la vérité n'est pas en nous » (1 Jn 1,8-10). Si on a l'impression de n'avoir rien à dire, c'est le signe qu'il y a quelque chose à changer dans sa vie.

Il arrive que l'on se confesse rarement par ce qu'on n'en éprouve pas le besoin. Si on comprend bien ce qu'est ce sacrement... notre participation ne repose pas seulement sur un besoin ressenti, mais sur la conviction de son importance pour notre relation avec Dieu.

Des nouvelles du Vatican

Le retour au Père de notre Pape François, au matin du lundi de Pâques, nous fait vivre une période très particulière avec l'élection de son successeur.

En voici quelques éléments.

Le conclave : fonctionnement et traditions

Il s'agit d'une élection recueillie, effectuée dans la prière et devant Dieu, afin de pourvoir le premier siège épiscopal, celui de Rome. Les deux tiers des voix des cardinaux électeurs (les cardinaux de moins de 80 ans) sont requis. L'élu, dès son consentement donné, est le nouveau pape de l'Église catholique.

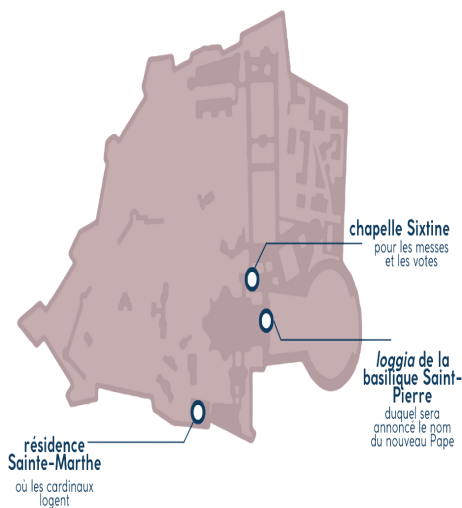
Les règles

Le mot « conclave » (du latin cum clavis, « [fermé] à clé ») fait référence à l'isolement complet des cardinaux électeurs pendant toute la durée de l'élection du Pape, isolement requis depuis le XIII^e siècle. Ce mot désigne à la fois les opérations de vote et le lieu où elles se déroulent.

La constitution apostolique sur la vacance du siège apostolique et l'élection du pontife romain, **Universi Dominici Gregis** (le Pasteur de tout le troupeau du Seigneur), publiée par Jean-Paul II le 22 février 1996, a apporté quelques modifications au conclave. Son périmètre a été étendu à une partie importante de la Cité du Vatican, améliorant ainsi les conditions de vie des cardinaux électeurs, autrefois très austères.

La Maison « Sainte-Marthe », aménagée à cet effet à l'intérieur de la Cité du Vatican, permet aux cardinaux de se retirer dans une chambre individuelle entre les scrutins, qui continuent de se dérouler à huis clos dans la Chapelle Sixtine.

les lieux du conclave



Jean-Paul II a maintenu la règle du secret absolu. **Universi Do-**

minici Gregis prend en compte les avancées technologiques pour garantir l'isolement des cardinaux. Entre autres choses, il est prévu que le Camerlingue (personnage clé de l'administration du Vatican, surtout en période de transition entre 2 pontificats, où il assure la continuité des affaires temporelles de l'Église. Le cardinal Kevin Farrell – États-Unis – a été désigné à cette fonction en 2019 par le Pape François) fasse vérifier qu'aucun moyen d'espionnage n'ait été dissimulé dans la chapelle Sixtine. Les cardinaux électeurs sont tenus de vivre dans l'isolement le plus complet : ils ne peuvent pas utiliser le téléphone, ils renoncent à toute correspondance écrite, ils ne peuvent pas lire les journaux, ni regarder la télévision, ni recourir à aucun autre moyen de communication ou d'information.

La constitution apostolique confie au Camerlingue l'inviolabilité du périmètre dévolu au conclave. Il est aidé, à l'extérieur de ce périmètre, par le Substitut de la Secrétairerie d'État. Cette collaboration a pour but de prévoir que les cardinaux électeurs ne puissent être approchés par personne, notamment pendant leurs déplacements entre la maison Sainte-Marthe et la chapelle Sixtine.

Une autre modification apportée par **Universi Dominici Gregis** concerne le mode de scrutin, limité par Jean-Paul II au vote à bulletin secret. La constitution apostolique, par certaines dispositions, s'efforce d'organiser le vote et d'empêcher qu'un conclave ne dure excessivement.

Le commencement du conclave

Le collège des cardinaux fixe, lors des Congrégations générales, la date du commencement du conclave. La constitution apostolique **Universi Dominici Gregis** impose néanmoins que les opérations de vote débutent entre le 15^e et le 20^e jour après la mort du Pape ou à l'annonce de la renonciation effective au Siège apostolique.

À la date fixée pour le commencement du conclave (mercredi 7 Mai 2025 est la date choisie), les cardinaux électeurs célèbrent d'abord, dans la matinée, une messe solennelle dans la basilique Saint-Pierre.

Dans l'après-midi, ils se rendent en procession à la chapelle Sixtine, au chant du *Veni Creator*. Dans la chapelle Sixtine, ils prêtent serment de respecter les règles fixées par **Universi Dominici Gregis**. Puis un ecclésiastique préalablement choisi adresse aux cardinaux une méditation concernant la responsabilité qui leur incombe. La chapelle Sixtine est alors fermée. Seuls y demeurent les cardinaux électeurs qui peuvent décider de procéder à un premier vote. Pour cette première journée de conclave, un seul scrutin est prévu. Si celui-ci n'aboutit pas d'emblée à l'élection, les trois jours suivants pourront compter jusqu'à deux scrutins par demi-journée ;

Elle comprend notamment un serment, que prononce chaque votant au moment de déposer son bulletin dans l'urne déposée sur l'autel de la chapelle Sixtine : « Je prends à témoin le Christ Seigneur, qui me jugera, que je donne ma voix à celui que, selon Dieu, je juge devoir être élu. » Le Camerlingue brûle les bulletins après leur décompte. Les relevés des votes sont remis au Camerlingue qui les dépose, avec le compte rendu de l'élection rédigé par la Congrégation particulière, dans des archives auxquelles seul le nouveau Pape pourra autoriser l'accès.

Combien de temps ?

Si au bout des quatre premiers jours (soit 12, voire 13 scrutins si les cardinaux ont décidé de voter dès l'après-midi du premier jour), aucun nom n'a recueilli les deux tiers des voix, les opérations de vote sont suspendues pendant une journée consacrée à la prière, aux échanges, et à une méditation prononcée par le premier cardinal de l'ordre diaconal. Les opérations de vote reprennent le lendemain, pour une série de sept scrutins maximum, répartis sur deux jours.

Cette séquence peut être encore deux fois répétée. Le premier cardinal-prêtre puis le Doyen conduisent les méditations des deux journées de réflexion qui seraient ménagées dans le cas où le conclave devrait se prolonger. Les cardinaux peuvent aussi limiter le choix aux deux noms ayant reçu le plus grand nombre de voix lors du scrutin antérieur. Avec ces dispositions, le conclave ne devrait pas durer plus d'une quinzaine de jours.

Les trois derniers conclaves ont été courts car ils ont duré deux jours :

- 2013 (élection du pape François) : 2 jours
- 2005 (élection du pape Benoît XVI) : 2 jours
- 1978 (élection du pape Jean-Paul II) : 2 jours pour l'élection de Jean-Paul II en octobre, et également 2 jours pour celle de Jean-Paul Ier en août de la même année (deux conclaves en 1978).

La fumée blanche, « **Habemus Papam** » et...

Le Doyen (actuellement, le cardinal Giovanni Battista Re) sollicite le consentement de l'élu et le nom qu'il souhaite porter. Si le Doyen est lui-même l'élu, c'est le cardinal-évêque ayant le plus d'ancienneté qui sollicite son consentement.

L'élu reçoit la charge pontificale dès le moment de son acceptation, à condition qu'il soit déjà évêque. Si tel n'était pas le cas, il serait immédiatement ordonné.

Des gestes, des symboles et des événements marquent le début du nouveau pontificat. En premier lieu, le Pape revêt les vêtements blancs, couleur héritée du Pape Pie V, au XVII^e siècle. On informe les fidèles de l'élection, en produisant une fumée blanche qui s'échappe de la cheminée de la chapelle Sixtine, et en faisant sonner les cloches de la basilique Saint-Pierre. Puis le cardinal proto-diacre (le premier des cardinaux dans l'ordre diaconal, actuellement le cardinal Mamberti) annonce le nom de l'élu à la fenêtre de la basilique Saint-Pierre. Le nouveau Pape se présente à la foule et donne sa première bénédiction *Urbi et orbi*, fameuse bénédiction donnée « sur la ville [de Rome] et le monde », qu'on reçoit également le jour de Noël et le jour de Pâques.

Dans les semaines qui suivent son élection, il revient au Pape de célébrer deux messes solennelles, l'une à la basilique Saint-Pierre (ou plutôt sur la place Saint-Pierre, pour permettre le rassemblement de la foule), et l'autre à la cathédrale de Rome, Saint-Jean du Latran. Avec la messe célébrée à la cathédrale de Rome, c'est le nouvel évêque de Rome qui se présente à son diocèse. Ce ministère local implique une responsabilité primatiale pour l'Église entière : l'évêque de Rome est le pape de l'Église catholique. La messe célébrée place Saint-Pierre manifeste ce ministère universel.

Prière à Notre-Dame du Sacerdoce

Vierge Marie, Mère du Christ Prêtre,

Mère des prêtres du monde entier,
Vous aimez tout particulièrement les prêtres,
Parce qu'ils sont les images vivantes
De votre Fils unique.

Vous avez aidé Jésus par toute votre vie terrestre,
Et vous l'aidez encore dans le ciel.

Nous vous en supplions, priez pour les prêtres,
Priez le Père des cieux pour qu'Il envoie
Des ouvriers à sa moisson.

Priez pour que nous ayons toujours des prêtres,
Qui nous donnent les sacrements,
Nous expliquent l'Évangile du Christ,
Et nous enseignent à devenir de vrais enfants de Dieu.

Vierge Marie, demandez vous-même à Dieu le Père,
Les prêtres dont nous avons tant besoin,
Et puisque votre cœur a tout pouvoir sur Lui,
Obtenez-nous, ô Marie,

Des prêtres qui soient des Saints.

Amen

